

NOTE DE POLITIQUE

Les instances dirigeantes au niveau local se doivent d'atténuer les vulnérabilités des enfants migrants et déplacés et d'y apporter une réponse.

Les instances locales sont les mieux placées pour protéger les droits des enfants migrants et déplacés. C'est là où les enfants vivent, jouent et vont à l'école que leur vie est la plus directement affectée. Alors que les procédures d'asile ou de regroupement familial, les pratiques de détention ou les procédures de retour sont définies et mises en œuvre au niveau national, il incombe souvent aux municipalités de répondre aux besoins immédiats des enfants et des familles, notamment pour ce qui est de l'accueil, de la sécurité, du logement, de l'éducation et des soins. La protection et l'intégration réussie des enfants migrants et déplacés dépend donc des instances dirigeantes au niveau local et des interventions municipales. La dynamique suscitée par les Pactes mondiaux offre une opportunité cruciale de transférer des modèles de réussite, de partager les enseignements tirés et d'améliorer les réponses des villes, afin d'aider les gouvernements locaux à accélérer les efforts pour que la migration profite à tous – y compris aux enfants les plus vulnérables.

CONTEXTE

Dans l'ensemble du monde, des dizaines de millions d'enfants sont sur le chemin de l'exil – 28 millions d'entre eux sont chassés de chez eux par les conflits et l'insécurité, et des millions d'autres migrent dans l'espoir de trouver une vie meilleure. De plus en plus d'enfants se trouvent déplacés à l'intérieur ou au-delà des frontières, seuls ou avec leur famille, vers des villes et d'autres zones urbaines. De ce fait, les enfants les plus vulnérables se trouvent de plus en plus dans les milieux urbains – et les enfants migrants, réfugiés et déplacés à l'intérieur du pays demeurent parmi les plus marginalisés. Leurs vulnérabilités découlent de l'interaction de différents facteurs – du fait que ce sont des enfants et qu'ils ont dû partir de chez eux, des circonstances auxquelles ils sont confrontés en chemin ainsi que des conditions qui règnent à leur arrivée.

Les instances locales ont une compréhension approfondie des défis et opportunités concrets auxquels ces enfants sont confrontés, ce qui les conduit souvent à mettre en place des solutions innovantes pour atténuer et remédier à leurs vulnérabilités. Les maires du monde entier proposent des solutions créatives pour rendre leurs villes et communautés plus inclusives, expérimentant de nouvelles approches et pilotant des partenariats public-privé et autres. De plus, l'influence des instances locales déborde largement les limites de leurs communes. Les acteurs locaux ne réclament pas seulement la place qui leur revient légitimement à la table des négociations internationales sur la migration, mais jouent également un rôle essentiel dans l'élaboration d'un récit plus positif sur la migration, en incubant des solutions et en produisant des preuves de ce qui marche pour les enfants, les familles, les communautés et les villes.

Les recommandations ci-dessous sont une illustration des mesures concrètes que les acteurs locaux peuvent prendre – et prennent déjà – dans différents endroits et contextes politiques et économiques, pour atténuer et remédier aux vulnérabilités des enfants migrants et déplacés.

RECOMMANDATIONS

Protéger les enfants sur le chemin de l'exil contre la violence, les abus et l'exploitation

Investir dans les travailleurs sociaux, les forces de l'ordre, les avocats et les enseignants et les **former** aux droits et à la protection des enfants, afin de les préparer à prévenir et répondre à toutes les formes de violence, d'exploitation et d'abus, y compris la traite des personnes.

En Inde, Siliguri s'attaque au travail et à la traite des enfants en responsabilisant les parties prenantes communautaires dans six zones cibles de bidonvilles, en soutenant les acteurs de la protection des enfants, les enseignants, les travailleurs sociaux et les dirigeants locaux, ainsi que les agents de police locaux et les patrouilles de garde-frontière, et en leur dispensant une formation.

Créer des **guichets uniques** où les enfants et les familles peuvent recevoir des informations, des conseils et une assistance en même temps.

Les centres d'accueil au sein des municipalités norvégiennes jouent un rôle de supervision, de conseil et de soutien des enfants, en plus d'ouvrir l'accès à l'éducation, à des cours de langue ou de formation ainsi qu'à des prestations de soins.

Mettre fin à la détention d'enfants au titre de l'immigration

Créer et promouvoir des alternatives à la détention pour tous les enfants migrants et déplacés de la ville, y compris ceux voyageant avec leur famille.

La municipalité mexicaine de Villahermosa a créé un refuge à long terme à « portes ouvertes » pour les enfants migrants et les demandeurs d'asile comme alternative à la détention. Les enfants reçoivent un soutien psychosocial, ont accès à l'éducation, aux services de santé, aux informations juridiques et à l'assistance.

Nommer, former et suivre des tuteurs qualifiés pour les enfants non accompagnés et séparés afin de prévenir la détention d'enfants.

Palermo renforce le rôle des tuteurs bénévoles pour protéger les enfants non accompagnés et promouvoir leur inclusion sociale. Un office de suivi et d'assistance des tuteurs aide les tuteurs bénévoles à s'acquitter des formalités légales, y compris concernant les demandes de protection internationale, ainsi qu'à aiguiller les enfants vulnérables vers les bons services. L'office a également pour objectif de mobiliser la communauté d'accueil afin de promouvoir des mécanismes de prise en charge alternatifs (en particulier les familles d'accueil) et des opportunités d'inclusion sociale pour les enfants.

Donner aux enfants un statut légal

Faciliter l'accès des enfants à l'**inscription officielle en tant que résidents de la ville**, quel que soit leur statut – notamment par la délivrance de cartes d'identité municipales.

New York délivre des cartes d'identité municipales indépendamment du statut. L'IDNYC est une carte d'identité gratuite avec photo délivrée par le gouvernement qui assure un accès aux services et aux institutions culturelles à chaque résident de la ville, notamment aux membres des communautés défavorisées, y compris les jeunes et les migrants sans-papiers. Les informations personnelles recueillies auprès des demandeurs d'une IDNYC ne sont pas communiquées aux services de l'immigration.

Accompagner et soutenir les enfants migrants et déplacés au cours du processus de regroupement familial.

Barcelone soutient les familles qui sollicitent le regroupement familial par le biais du programme Nouvelles familles à Barcelone, qui guide les familles et leur apporte une assistance avant, pendant et après le processus de regroupement familial. En l'absence de programme national, la ville utilise son budget local pour offrir aux familles de réfugiés et de migrants des conseils exhaustifs et personnalisés sur les aspects juridiques, pratiques et psychologiques du processus de regroupement familial.

Maintenir l'apprentissage des enfants migrants et déplacés et leur donner accès à des services de santé et autres services de qualité

Mettre en place des pare-feu entre les prestataires de services locaux et les services de l'immigration, afin que les familles de sans-papiers ne se sentent pas découragées d'utiliser les services par crainte d'être repérées. **Supprimer les exigences de présentation** de pièces d'identité qui restreignent l'accès aux services.

Séoul, Genève et Munich ont mis en place des « pare-feu » qui empêchent le partage d'informations entre les services sociaux et les services de l'immigration. En promettant confidentialité et sécurité, ces « pare-feu » permettent aux enfants d'accéder sans crainte aux services sociaux.

Répondre aux causes sous-jacentes qui déracinent les enfants de leur foyer

Dans les villes de départ : **investir dans des programmes de sensibilisation mobiles visant à identifier et soutenir** les enfants à risque, y compris les enfants laissés pour compte, afin de prévenir une migration à haut risque.

Au Honduras, les municipalités de San Pedro Sula, Catacamas et Choloma apportent une assistance au rétablissement émotionnel des enfants migrants rentrés au pays et à d'autres enfants à risque, en fournissant des soins, un soutien psychosocial et en aiguillant vers un psychologue si nécessaire.

Dans les villes d'arrivée : **créer des partenariats avec d'autres villes le long des itinéraires de migration** pour renforcer les réponses de protection transnationales, le partage d'informations et l'apprentissage des bonnes pratiques.

La Haye et Almere apportent un appui aux municipalités libanaises et jordaniennes qui accueillent des réfugiés - elles se concentrent sur les services municipaux (ordures, eau, assainissement), le développement économique local, la planification stratégique et la coopération entre les villes.

Promouvoir les mesures de lutte contre la xénophobie et la marginalisation, et soutenir l'inclusion

Mettre fin à la discrimination légale et politique fondée sur la migration, l'asile, la nationalité ou le statut de résidence, ainsi qu'à toutes les pratiques qui criminalisent le séjour des sans-papiers dans la ville.

Los Angeles a émis une directive qui impose une égalité d'accès aux infrastructures, programmes et services urbains pour tous les résidents, indépendamment de leur statut en matière de citoyenneté ou d'immigration.

Collaborer avec les entreprises locales pour faciliter l'accès au marché du travail et à l'entrepreneuriat des jeunes migrants et déplacés.

Saint-Denis a pris des mesures pour combler le fossé entre les jeunes immigrés talentueux et les employeurs en dispensant des services de recrutement et de formation à la diversité, en partenariat avec une agence de recrutement et un consultant en RH à but non lucratif.

S'assurer que les initiatives existantes et nouvelles **au niveau de la ville pour l'enfance et la jeunesse incluent les migrants**, des événements sociaux et culturels aux activités sportives et aux conseils de jeunes.

*La ville amie des enfants de **Postojna**, en Slovénie, attribue deux sièges aux enfants migrants et réfugiés au sein de son conseil des jeunes, permettant ainsi aux jeunes migrants d'apporter une contribution significative aux décisions qui ont un impact sur leur vie. Le [Projet des villes amies des enfants](#) (Child Friendly Cities Initiative) de l'UNICEF apporte une assistance aux instances locales dans la mise en œuvre de la Convention internationale des Droits de l'enfant dans leurs juridictions locales, en obtenant des résultats concrets, significatifs et mesurables pour les enfants, que ce soient les réfugiés, les migrants et les enfants déplacés à l'intérieur de leur propre pays..*